



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 56230

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation des chrétiens enlevés et des réfugiés syriens. Il lui demande d'agir en faveur des deux évêques enlevés à Alep et des nombreux prêtres syriens, eux aussi enlevés. D'autre part, il lui demande d'exiger de la Turquie qu'elle accueille les réfugiés syriens chrétiens, notamment arméniens, et qu'elle les aide à l'image d'autres réfugiés sans distinction, ni discrimination.

Texte de la réponse

La France a condamné l'enlèvement des deux évêques orthodoxes d'Alep survenu en avril 2013 et elle demeure préoccupée par la situation des trois prêtres enlevés en 2013, dont le Père Paolo Dall'Oglio. Elle utilise tous les canaux à sa disposition pour aider à leur libération. Il convient en ces matières de faire primer la discrétion et la recherche de l'efficacité. La France se réjouit par ailleurs de la libération en mars dernier des religieuses de Maaloula enlevées quatre mois plus tôt. La France n'a pas connaissance de discriminations exercées à l'encontre des réfugiés syriens chrétiens, notamment arméniens, en Turquie. Ils sont souvent hébergés par des membres de leur communauté. Mais, pour la majorité d'entre eux, le passage en Turquie n'est que provisoire. La France est très attentive à la situation des chrétiens syriens. Elle maintient des contacts réguliers avec les différentes églises locales et leurs responsables. Le régime de Damas, responsable d'une répression atroce contre son peuple afin d'étouffer ses revendications de liberté et de justice, a conduit le pays à la guerre civile et au chaos. La complicité objective avec des groupes jihadistes sème la confusion et vise à discréditer l'opposition démocratique. La France soutient la coalition nationale syrienne qui défend un avenir démocratique pour la Syrie et l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur communauté d'origine. La France est mobilisée pour dégager une solution politique basée sur le communiqué de la conférence de Genève, solution qui doit assurer la sécurité et l'égalité de tous les citoyens.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56230

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4134

Réponse publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5460